



Date de création : 26/09/2024	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -B. Magdalou -P. Mahenc -F. Mirabel -B. Mulkay -J-C. Poudou -J. Sadefo -T. Cortade -M. Guillou -Y. Iglesias -E. Lavaine -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -L. Catalayud -E. Hommel -A. Lefebvre -N. Machado -Y. Pastor -M. Saurel -G. Vern -M. Arnal -C. Assaf	Représentés : -S. Michel -F. Prieur -F. Ricci -M. Davin -A. Nguyen-Huu -M. Reymond -M. Sala -T. Guiigue -R. Planton -A. Robin -H. Emad -M. Francalanci -C. André	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monségur (Directrice Administrative)

37 membres présents ou représentés sur 40 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 8h30.

Ordre du Jour

FORMATION PLENIÈRE

- I. Désignation d'un.e secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 09 juillet 2024
- V. Approbation des MCC modifiées
- VI. Approbation des règlements des études modifiés
- VII. Approbation des jurys d'examen 2024-2025
- VIII. Domiciliation association étudiante : ABM Alumni Bi-l licence Montpellier
- IX. Publication poste PRAG/PRCE : Anglais pour l'économie et la finance

I. Désignation d'un.e secrétaire de séance

A. Deau est désignée comme secrétaire de séance.

II. Informations générales

Edmond Baranes rappelle la décision du Conseil d'UFR du 9 juillet 2024 concernant le positionnement de l'UE TEDS et informe le conseil que Boris Solier a accepté de porter la responsabilité de cette UE qui sera mise en place à la rentrée 2025.

Concernant le projet de Master IDIL, E. Baranes précise qu'il a réuni les représentants des trois unités de recherche (ArtDev, CEEM et MRE) le 19 septembre dernier pour poursuivre la discussion initiée en juin 2022. Après avoir rappelé les éléments de cadrage et la structuration des masters IDIL, il précise que le dispositif a été assoupli concernant notamment l'organisation des stages et leur financement. E. Baranes présente les principaux points de conclusion de la réunion du 19 septembre : (i) le portage du master est réalisé par la composante, (ii) le master doit être transversal aux trois unités de recherche, (iii) l'ouverture du master IDIL en économie pourrait avoir lieu en septembre 2026. Il informe le conseil qu'il a demandé à chaque représentant de présenter le cadrage du master IDIL au sein de son laboratoire et de faire remonter le nom d'une collègue ou d'un collègue afin de travailler en équipe sur le projet de maquette.

Edmond Baranes demande à la scolarité de faire un point sur l'évaluation des formations, les Conseils de perfectionnement et les actions mises en œuvre. Il rappelle la date du FEU (17 octobre 2024) et annonce que le prochain Conseil d'UFR aura lieu le 5 décembre matin.

III. Appel à questions diverses

Brice Magdalou demande s'il est possible de connaître le devenir du poste MCF qui a été gelé l'année dernière. E. Baranes répondra à cette question en fin de conseil.

Philippe Mahenc demande de la part de Marc Willinger s'il est possible de déposer des affiches au premier étage afin de recruter des étudiants pour la salle d'expérimentation. Eliette Monségur explique que des affiches sont déjà déposées à la cafétéria et qu'il n'y a aucun problème pour afficher au premier étage l'information.

IV. Approbation du PV du 09 juillet 2024

E. Baranes met au vote l'approbation du PV du 9 juillet 2024.

Les résultats sont : 1 Ne prend pas part au vote, 36 pour (avis favorable).

V. Approbation des MCC modifiées

E. Baranes précise que quelques modifications mineures ont été apportées aux MCC, notamment le basculement en français du cours HPE de L3 parcours international. Françoise Seyte demande de la part de Roman Mestre pourquoi le cours d'économétrie a été supprimé du parcours Eco Psy. E. Baranes donne la parole à B. Magdalou qui apporte des éléments de réponse et ajoute que cette modification a été faite pour des raisons personnelles. Il propose de rencontrer R. Mestre pour en discuter avec lui.

Les résultats du vote sur les MCC sont : 1 abstention, 36 pour (avis favorable).

VI. Approbation des règlements des études modifiés

E. Baranes met au vote les règlements des études Licence Economie, Bi-Licence Economie-Science Politique, CPES, Master 1^{ère} année et Master 2^{ème} année.

Les résultats sont : vote favorable à l'unanimité (37 pour).

VII. Approbation des jurys d'examen 2024-2025

Les résultats du vote sont : Avis favorable à l'unanimité (37 pour)

VIII. Domiciliation association étudiante : ABM Alumni Bi-licence Montpellier

E. Baranes félicite les étudiants de la Bi-licence pour cette initiative et donne la parole à la présidente de l'association (création de l'association en mai 2024). Le but est de créer un réseau Alumni permettant aux étudiants de connaître les perspectives et débouchés après avoir fait des études en Bi-Licence. C'est également un moyen de promouvoir la formation et favoriser l'intégration dans les facultés de Droit Science Politique et Economie. Les principaux objectifs de l'association sont :

- Promouvoir la formation lors d'événements (journées portes ouvertes, remises des diplômes...)
- Favoriser l'intégration et la cohésion au sein de la formation que ce soit dans ou entre les promotions (mise en place de tutorats, événements festifs...)
- Permettre le développement d'une vie associative au sein de la formation au travers de plusieurs pôles
Permettre une communication avec les anciennes promotions afin de bénéficier de retours d'expériences et d'aide dans l'orientation des étudiants en master

7 Pôles sont créés :

- Pôle technique (site web, logo, etc..)
- Pôle communication et évènementiel
- Pôle sport
- Pôle entraide (accompagnement personnalisé, session de révisions)
- Pôle des anciens
- Pôle culture

Y. Pastor souligne que cette association spécifique pour la Bi-licence devrait renforcer ses liens avec les autres associations déjà présentes à la Faculté, afin d'éviter de créer une impression d'exclusivité ou de concurrence avec celles existantes. M. Gayte répond qu'il serait plus facile pour les étudiants de s'intégrer à travers leur propre association, plutôt que de simplement rejoindre un Bureau des Étudiants (BDE), tout en proposant des activités communes. M. Saurel mentionne que de nombreuses discussions ont déjà eu lieu avec M. Gayte et qu'une collaboration sera mise en place avec le BDE. François Mirabel trouve intéressante l'idée d'inclure une dimension Alumni. Thomas Cortade propose que Cédric Bizaud puisse intégrer l'association à la plateforme du réseau RESUM. M. Saurel informe que L. Boisgibault envisage de créer une association dédiée aux alumni en économie.

Les résultats du vote sur la domiciliation de l'association ABM Alumni Montpellier sont : avis favorable à l'unanimité (37 pour).

IX. Publication poste PRAG/PRCE : Anglais pour l'économie et la finance

E. Baranes informe le conseil du départ à la retraite de Joelle Rouanet à la fin du mois d'août 2025. Pour ne pas mettre en difficulté les enseignements d'anglais à la rentrée prochaine, il est possible d'ouvrir le poste au recrutement cette année. E. Baranes remercie le Président d'UM d'avoir accepté cette ouverture. Il met au vote l'ouverture au recrutement du poste PRCE0285 avec le profil « Anglais pour l'économie et la finance ». Vote, avis favorable à l'unanimité (37 pour)

Appel à questions diverses

E. Baranes apporte des éléments de réponse à B. Magdalou pour le support de poste MCF 05MCF0114 occupé précédemment par Alain Barrère qui était rattaché à MRE. Le Président de l'UM a décalé d'une année l'ouverture du recrutement sur ce support de poste dans la mesure où le Conseil d'UFR et la Commission RH économie ont fait remonter des fléchages différents. E. Baranes rappelle que le Conseil d'UFR du 9 juillet 2024 a respecté la politique constante de l'UFR économie, qui consiste à laisser dans les unités de recherche les postes lorsqu'un enseignant-chercheur part à la retraite, en votant l'ouverture du poste 05MCF0114 fléché MRE alors que la Commission RH a voté un double fléchage CEEM et MRE.

E. Baranes propose d'inviter Guillaume Cheikbossian, responsable de la commission RH au prochain conseil d'UFR, afin de présenter la politique de la commission RH.

Levée de séance à 11h40.